

Plan que le jury voulut respecter avec  
par M. Hélier.

Mon propos : Tenter très rapidement de définir quelques  
principes méthodologiques pour l'analyse de la technique  
par l'historien et le critique - puis illustrer ces principes  
par des exemples concrets choisis parmi les techniques  
françaises conformément à la demande de M. Franc.

Souffre-t-il de suite que cette tesi reçue est donc  
qui ne consiste qu'à qu'il des forces de  
l'aut de construction est partielle et partielle et que  
elle tout pôsne pose nullement <sup>comme premiers</sup> ou départ  
l'équivalence technique = construction.